

Analyse Théorique De La Gouvernance : Un Concept Multidimensionnel

NOULA Armand Gilbert, Maître de Conférences

DSCHANG SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT (DSEM) Laboratoire de Recherche en Économie Fondamentale et Appliquée (LAREFA) Université de Dschang, Cameroun
armandgilbert@yahoo.fr

TAKOU KAMTE Boniface, Doctorant

DSCHANG SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT (DSEM) Laboratoire de Recherche en Économie Fondamentale et Appliquée (LAREFA) Université de Dschang, Cameroun
bonifacetakoukamt@yahoo.fr

Résumé

Né entre XIIIe siècle et XIVe siècle selon De Benoist (2007), le terme gouvernance fait florès dès le début des années quatre-vingt-dix. Il est d'abord mobilisé dans le domaine de l'économie de la firme dans les années 1930. En effet, suite à la crise de 1929, Berle et Means (1932) ont analysé le problème de la gouvernance des dirigeants. L'objectif de la gouvernance était alors la rationalisation de l'organisation et le contrôle du travail et des résultats. Le champ de la gouvernance continuera d'évoluer pour entrer dans la sphère publique. Le concept apparaît dans le champ de l'économie politique face à la demande croissante du respect de la démocratie. À l'échelle planétaire et plus précisément dans le champ des relations internationales, il se développe parallèlement à l'essor des études de la mondialisation et de la globalisation et face aux interdépendances croissantes engendrées par la mondialisation des économies et par le caractère planétaire des problèmes d'environnement, de ressources naturelles, de sécurité ou de santé (Cannac et Godet 2001). Il est alors depuis aussi question de gouvernance globale, régionale (construction européennes), mondiale (système onusien) ou internationale.

La notion de gouvernance est devenue de nos jours l'un des vocables les plus utilisés dans les débats internationaux en général et dans les questions portant sur la croissance et le développement en particulier. Pierre et Peters (2000) pensent que l'omniprésence de ce mot dans les actions nationales et internationales serait sans doute due à plusieurs raisons à savoir: les crises financières des Etats, le changement idéologique du politique vers la sphère marchande comme espace de régulation, la globalisation avec le développement des institutions transnationales et la montée en puissance d'acteurs non étatiques, les critiques envers l'Etat et ses échecs dans la gestion des problèmes collectifs, l'émergence d'une nouvelle gestion de l'action publique, le changement social et les complexités croissantes, l'importance grandissante accordée aux modes de régulation à l'échelle régionale et internationale. Nous allons dans cet article faire une

analyse théorique profonde du concept de gouvernance en répondant aux questions (Qu'est-ce que la gouvernance? Quelles sont les dimensions essentielles de la gouvernance? Quels sont les indicateurs communément utilisés pour la mesure de la gouvernance?). Pour mieux cerner les contours de la gouvernance, l'exploitation documentaire est notre principale technique de travail. En effet nous avons consulté des documents desquels nous avons extrait des informations factuelles. Nous avons également consulté des opinions et conclusions scientifiques des ouvrages, des articles, des rapports périodiques, et des thèses qui ont servi à étayer notre argumentaire.

Mots clés : Gouvernance; Bonne gouvernance; Mondialisation; Crise.

ABSTRACT

Born between the 13th and 14th centuries according to De Benoist (2007), the term governance flourished from the beginning of the 1990s. It was first mobilized in the field of the economy of the firm in the 1930s. Indeed, following the crisis of 1929, Berle and Means (1932) analyzed the problem of the governance of managers. The objective of governance was then the rationalization of the organization and the control of work and results. The field of governance will continue to evolve into the public sphere. The concept appears in the field of political economy in the face of the growing demand for respect for democracy. On a planetary scale and more specifically in the field of international relations, it is developing in parallel with the development of globalization and globalization studies and in the face of the growing interdependencies generated by the globalization of economies and by the planetary nature of the problems environment, natural resources, safety or health (Cannac and Godet 2001). Since then, it has also been a question of global, regional (European construction), global (UN system) or international governance.

The notion of governance has nowadays become one of the most used terms in international debates in general and in questions relating to growth and development in particular. Pierre and Peters (2000) think that the omnipresence of this word in national

and international actions is probably due to several reasons, namely: the financial crises of States, the ideological shift from politics to the commercial sphere as a space for regulation, globalization with the development of transnational institutions and the rise of non-state actors, criticism of the state and its failures in the management of collective problems, the emergence of a new management of public action, the social change and increasing complexities, the growing importance accorded to modes of regulation on a regional and international scale. In this article, we will make a deep theoretical analysis of the concept of governance by answering the questions (What is governance? What are the essential dimensions of governance? What are the indicators commonly used to measure governance?). To better understand the contours of governance, documentary exploitation is our main working technique. Indeed we consulted documents from which we extracted factual information. We also consulted scientific opinions and conclusions from books, articles, periodical reports, and theses which served to support our argument.

Keywords: Governance; Good governance; Globalization; Crisis.

INTRODUCTION

Les premiers travaux de l'économie du développement s'intéressaient à la croissance, qui par ses externalités positives était sensée réduire la précarité et accroître le bien-être. Les pionniers de l'économie du développement qui ont écrit après la Seconde Guerre Mondiale axaient leurs politiques sur l'intervention étatique avec une priorisation nette de l'investissement vers les projets favorisant la croissance. L'objectif était une croissance rapide du produit intérieur brut (PIB). Les investissements industriels, le développement agricole, le contrôle des politiques de change, le développement des infrastructures et des services publics étaient mis en avant dans les stratégies de développement (Meier et Stiglitz, 2002). Krugman (1993) cité par Meier et Stiglitz (2002), souligne les difficultés par lesquelles l'économie de développement est passée : « [...], les théoriciens du développement des années cinquante étaient : tout d'abord incapables, et ensuite peu disposés à formaliser [leurs idées] sous forme de modèles clairs et cohérents. [...] En conséquence, l'économie du développement, en tant que discipline particulière, se trouva mise à l'écart du courant dominant en économie. En fait, les idées de la « grande théorie du développement » (des années cinquante) finirent par sembler non pas tant fausses, qu'incompréhensibles [...] ».

Après des stratégies de développement privilégiant les transformations structurelles fondées sur l'accumulation du capital et l'intervention publique (Meier et Stiglitz, 2002), l'accent a été mis sur les investissements en capital humain, puis sur les questions d'inégalités suite à la dynamique lancée par les travaux de l'économiste Amartya Sen et l'introduction du concept de capacités ouvrant le

champ à une nouvelle approche de la pauvreté. Depuis, les aspects structurels, humains et sociaux des données économiques et financières ne sont plus dissociés dans l'étude de la pauvreté. Enfin, c'est la réduction des distorsions de prix qui est devenue centrale (Banerjee et Duflo 2003) en même temps que les objectifs de durabilité introduisent de nouveaux questionnements amenant certains courants culturalistes, anti-développement à prôner des politiques de décroissance.

La génération des économistes du développement (de 1975 à nos jours) était, selon Meier et Stiglitz (2002), moraliste dans le sens où elle prônait de « bonnes politiques » et la fin des distorsions de prix. La rationalité économique des agents économiques, les principes de maximisation et de minimisation sont adoptés par cette génération et « certains économistes mirent l'accent sur le caractère universel de l'économie néoclassique, et abandonnèrent l'idée de la première génération selon laquelle l'économie du développement était en elle-même une branche particulière » (Meier et Stiglitz, 2002). La disparité des performances des pays en développement était alors expliquée selon eux par les différences de politiques. Dans les années soixante-dix, l'importance accordée initialement à l'accumulation de capital physique céda la place au concept d'investissement en capital humain et à ses externalités positives sur le développement. Dans ce contexte, les économistes du développement de l'année 1975 à nos jours ont axé leurs politiques sur l'amélioration de la qualité de l'éducation, la formation permanente, une meilleure exploitation et une réallocation des ressources vers les activités productives. En ce sens, leurs stratégies de développement cherchaient de nouvelles sources de productivité pour aller au-delà de la seule croissance du PIB. Elles englobaient aussi une réduction de la précarité et une redistribution plus égalitaire. Par la suite, notamment après la conférence de Rio en 1992, les fonctions d'objectifs évoluent encore en intégrant la notion de développement durable (Kerim, 2016).

Parallèlement à la mise en place de mesures de privatisation et de libéralisation, ces dernières décennies ont été largement en matière d'analyse axées sur les défaillances de l'État et plus généralement sur les modes de gouvernance ouvrant de nouveaux champs de recherche sur le capital social : (investissements dans l'éducation et la santé ainsi que dans certaines infrastructures publiques notamment les transports et les communications) et le capital institutionnel (droits de propriété, règles de droit) comme facteurs de croissance et de développement (Barro et Ross, 1998). Après la caractérisation des modes de gouvernance, il s'est agi de définir des méthodes et des indicateurs pour permettre leur évaluation, rejoignant certains travaux expérimentaux et économétriques visant à mesurer l'efficacité des politiques publiques (Banerjee et Duflo, 2003).

Il est admis aujourd'hui que l'objectif du développement économique n'est pas simplement d'accroître le PIB mais aussi le bien-être des populations et de façon durable (Stiglitz et al., 2009 cité par Kerim (2016)). Nous avons donc assisté tout au long de ces évolutions à une mutation des indicateurs comptables (PIB ou approches par le revenu) vers les indicateurs de bien-être subjectifs (approche par l'économie du bonheur) en passant par des indicateurs synthétiques tels que l'Indice de Développement Humain (IDH). Ces évolutions ont joué un rôle dans la définition des interactions optimales entre gouvernements et marchés, du degré souhaitable de l'intervention étatique, du rôle des institutions politiques et économiques dans un modèle de développement idéal qui tient compte des contraintes et des aspirations des populations.

Suite aux résultats mitigés issus des actions sur les facteurs traditionnels de développement (terre, capital, travail), les bases institutionnelles du développement se présentent comme une opportunité pour combler les insuffisances observées avec ces facteurs traditionnels. C'est ainsi que les bailleurs de fonds à l'instar de la Banque Mondiale (BM) s'appuient sur l'analyse institutionnelle de North (1990) pour définir les nouvelles politiques d'aide basées sur la bonne gouvernance d'où la définition du développement comme « une dynamique de croissance alliée à un changement institutionnel efficace » (Banque Mondiale, 1990).

L'adoption au début des années 90 par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) du concept de « bonne gouvernance » est basée sur le poids de la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) dans les politiques de développement proposées par ces organismes. En effet, ces institutions internationales expliquent les résultats moins satisfaisants des politiques de développement mises en place depuis les programmes d'ajustement structurel par la « mauvaise gouvernance » dans les pays bénéficiaires des dits programmes.

En substance, pour la banque mondiale, la composante institutionnelle explique une partie considérable du développement ; une autre partie étant expliquée par la dotation en facteurs (terres, capital, travail). Dans ce sens elle définit la bonne gouvernance comme « la capacité de l'Etat à fournir les institutions qui favorisent la croissance et la réduction de la pauvreté » (Banque Mondiale, 1990). Ainsi l'importance de la gouvernance dans le développement correspond à la place incontournable que l'Etat devrait occuper en jouant son rôle dans le dynamisme de l'économie et par ricochet dans le bon fonctionnement du système au niveau national, régionale ou international. La gouvernance étant un concept polysémique, nous présenterons dans la section suivante ses principales définitions selon différentes institutions et selon certains auteurs.

I. LE CONCEPT DE GOUVERNANCE

Nous présentons dans ce qui suit, les principales définitions de la gouvernance liées à l'économie du développement (du point de vue des institutions internationales et des travaux de recherche) ainsi que celles en lien avec les sciences de gestion et l'analyse des organisations. Nous mettrons notamment l'accent sur les propriétés mises en avant selon les auteurs comme facteur déterminant des normes de bonne gouvernance. La notion de gouvernance est pluridimensionnelle et complexe. Le terme recouvre des définitions très différentes et diverses en fonction du champ d'utilisation. Toutefois, nous allons nous limiter dans le cadre de ce travail, aux définitions liées à la gouvernance institutionnelle. Pour démarrer la réflexion, nous partirons d'une définition usuelle du terme ensuite, nous ressortirons les définitions selon certaines institutions nationales et internationales, nous présenterons les définitions selon certains auteurs.

I.1. DEFINITION USUELLE DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance d'une institution, qu'il s'agisse d'une entreprise privée, d'une entreprise publique, voire d'un ministère, désigne un mode d'opération de l'ensemble des organes et règles de décision, d'information et de surveillance permettant aux ayants droits et partenaires de cette institution de voir leurs intérêts respectés et leurs voix entendues dans son bon fonctionnement.

I.2. DEFINITION DE LA GOUVERNANCE SELON CERTAINES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le FMI explore la notion en voulant promouvoir une bonne gouvernance couvrant tous les aspects de la conduite des affaires publiques. Applicable par les pays bénéficiant de son assistance technique et étroitement associé à la lutte contre la corruption, son code de bonne gestion publique vise à rendre plus transparentes les décisions de politiques économiques, à accéder au maximum d'informations sur les finances publiques et à normaliser les pratiques de contrôle. Ainsi, le FMI avance la définition suivante « Le processus par lequel les décisions sont prises et mises en œuvre (ou pas). Au sein du gouvernement, la gouvernance est le processus par lequel les institutions publiques mènent les affaires publiques et gèrent les ressources publiques. La bonne gouvernance se réfère à une gestion efficace du gouvernement exempte d'abus et de corruption, et dans le respect de la primauté du droit ».

Pour la banque Interaméricaine de développement, la bonne gouvernance est la modernisation du gouvernement, le renforcement de la société civile, la transparence, l'équité sociale, la participation et l'égalité des sexes. La Banque Inter-américaine de développement se sent beaucoup plus concernée par les aspects économiques de la gouvernance et la

capacité de mise en œuvre de l'appareil gouvernemental.

La Commission des Communautés Européennes (CEE) définit la gouvernance comme : «l'ensemble des règles, processus et comportements par lesquels les intérêts sont organisés, les ressources générées et le pouvoir exercé dans la société. La manière dont les services publics fonctionnent, les ressources publiques sont gérées et les pouvoirs réglementaires publics sont exercés, constitue le principal problème à traiter dans ce contexte. La valeur réelle de la notion de gouvernance est qu'elle propose une terminologie plus pragmatique que la démocratie, le droit de l'homme etc. En dépit de son caractère large et ouvert, la gouvernance est un concept pratique et éloquent qui touche les aspects de base du fonctionnement de toute société et de tout système politique et social. On peut la décrire comme une mesure de base de la stabilité et des acquis d'une société. A mesure que les notions de droit de l'homme, de démocratie, de l'Etat de droit, de société civile, de décentralisation et de saine gestion des affaires publiques gagnent en importance et en pertinence, cette société prend la forme d'un système politique plus complexe et la gouvernance se transforme en bonne gouvernance» (CEE,2003).

À la conférence mondiale sur la «Gouvernance et le développement humain durable» organisée en 1997, le PNUD a proposé la définition suivante : «La gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes¹, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les divers groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends».

Pour la Banque Asiatique de Développement, la gouvernance se réfère à l'environnement institutionnel dans lequel les citoyens interagissent entre eux et avec les agences gouvernementales. Même si les aspects reliés aux politiques sont importants pour le développement, le concept de bonne gouvernance tel que définie par la Banque aborde essentiellement les ingrédients reliés à une gestion efficace. La Banque perçoit la gouvernance comme un synonyme de gestion du développement efficace.

Selon la Coopération pour l'aide au Développement (CAD) et l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE) : « la bonne gouvernance est l'exercice du pouvoir politique ainsi que d'un contrôle dans le cadre de l'administration des ressources de la société aux fins de développement économique et social. Pour L'OCDE, la bonne gestion des affaires publiques signifie l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice de moyens de contrôle dans une société en relation avec la gestion de ces ressources de développement social et économique. Cette définition large permet de

comprendre le rôle des autorités publiques autant dans l'établissement que dans l'environnement dans lequel les opérateurs économiques vont fonctionner et dans la détermination de la répartition des bénéfices que dans la relation entre gouvernants et gouvernés. La bonne gouvernance se caractérise alors par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité, l'équité etc.

En résumé on dira que si le PNUD relie la gouvernance au développement humain durable, la Banque Asiatique de Développement met l'accent sur la participation du secteur privé; la Banque interaméricaine de Développement quant à elle insiste sur l'obligation de rendre compte, la transparence, l'efficacité et l'efficacit , la prospective et la primauté du droit. En ce qui concerne la Banque mondiale, la gouvernance va plus loin que le dysfonctionnement du secteur public. C'est dans ce sens que le FMI met en exergue les actions pour aider à intégrer les réformes destinées à améliorer les mécanismes d'allocation de ressources publiques et les aménagements institutionnels de l'Etat, les processus de formulation, la prise de décision, l'application des politiques et les relations entre citoyens et gouvernement. L'importante convergence de ces définitions selon les organismes nationaux et internationaux nous permet de nous pencher vers les approches issues des chercheurs spécialistes des questions de développement et de gouvernance.

1.3. DEFINITIONS DE LA GOUVERNANCE SELON CERTAINS CHERCHEURS

La définition de la gouvernance ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs, ceci en fonction de ce que l'auteur voudrait mettre en exergue dans sa définition. Smouts (1998) pense que la définition suivante est la mieux adaptée au concept de gouvernance:

« -La gouvernance n'est ni un système de règles, ni une activité mais un processus;

-La gouvernance n'est pas fondée sur la domination mais sur l'accommodement;

-La gouvernance implique à la fois des acteurs privés et des acteurs publics;

-La gouvernance n'est pas formalisée et repose des interactions continues ».

Cette définition enrichit les approches, elle s'adapte aux différentes situations mais le concept demeure relativement flou.

La gouvernance qui se manifeste à travers la qualité des institutions peut aisément être assimilée à l'action des pouvoirs publics et privés, et apparaît comme le symbole d'une nouvelle modernité. Ainsi, la gouvernance a pour but de « fournir des orientations stratégiques aux politiques publiques, de créer des conditions d'efficacité optimale pour parvenir aux objectifs visés, d'utiliser les ressources dans un esprit « responsable », de faire en sorte que les intérêts des

« mandatés » ne prennent pas le dessus sur ceux des « mandants », d'associer tous les acteurs à la prise de décision, de favoriser les « interactions » entre l'Etat et la société » (De Benoist, 2007).

Kaufmann et al. (1999) définissent le concept de gouvernance comme étant les traditions et les institutions par lesquelles le pouvoir est exercé au sein d'un pays. Cela inclut (1) le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, (2) la capacité du gouvernement à formuler et mettre en œuvre efficacement des politiques saines, et (3) le respect des citoyens et de l'État envers les institutions qui régissent leurs interactions sociales et économiques.

Soulignons que certains auteurs tels que Fukuyama (2013) définissent la gouvernance indépendamment du régime politique comme étant la capacité d'un gouvernement à élaborer et appliquer les règles et fournir des services. Cette capacité est donc pour Fukuyama (2013) indépendante du fait que le gouvernement est démocratique ou non et il avance l'idée selon laquelle, une démocratie peut être mal administrée et un régime autoritaire bien gouverné.

Selon Acemoglu (2008), dans le contexte de la croissance économique et du développement, la gouvernance renvoie à un large faisceau d'institutions. Des éléments particulièrement importants de la gouvernance, incluraient les institutions politiques d'une société (le processus de prise de décision collective, le contrôle des politiciens et des groupes d'intérêt économiquement puissants), la capacité de l'État (capacité à fournir des biens publics dans tout le pays), et la réglementation des institutions économiques (mode d'intervention de l'état dans l'activité économique pour encourager ou décourager divers acteurs). Ainsi, les interactions entre la gouvernance et la croissance sont intimement liées aux interactions entre les institutions (au sens large) et la croissance économique. Dans son étude, Acemoglu (2008), relève six points relatifs à l'importance des institutions sur la croissance :

1) Les institutions d'un pays peuvent créer des incitations à l'investissement et l'adoption de la technologie pour les entreprises, et la possibilité d'accumuler du capital humain pour ses travailleurs. Ces incitations engendrent ainsi une croissance économique tandis que quand elles découragent ces activités, elles conduisent à la stagnation. Les institutions peuvent créer des incitations pour les politiciens à travailler pour la création d'un environnement favorisant la croissance ou au contraire les encourager à la corruption et à la recherche des gains personnels.

2) L'absence de méthode générale reconnue pour l'amélioration des institutions. À ce sujet, l'auteur relève deux idées principales : les institutions peuvent changer et l'histoire n'est pas un destin et la réforme et le développement des institutions doivent compter sur la dynamique interne en lien avec la participation et le soutien de leur population. D'où l'importance de

s'efforcer de comprendre ce qui génère une dynamique interne positive plutôt que d'offrir des recettes pour les améliorations institutionnelles générales.

3) Reconnaître les contraintes politiques liées à l'économie : Il s'agit de prendre acte du fait que les réformes politiques sont en général nécessaires et la première étape de tout processus de réformes politiques doit donc être une bonne compréhension des causes des distorsions.

4) Politiques potentiellement dangereuses : le point le plus important selon l'auteur est le réel danger au cours de la prochaine décennie où l'on pourrait assister à une résurgence de diverses formes de politiques industrielles rendant les problèmes d'économie politique des pays en voie de développement pires face au poids de groupes industriels politiquement puissants.

5) La croissance est impossible ou difficile à atteindre sans biens publics : Acemoglu (2008) dénonce le manque d'infrastructures, de routes, d'assainissement, d'établissements d'enseignement de base dans presque tous les pays pauvres et des gouvernements non seulement corrompus et favorisant des groupes d'affaires au détriment de la société en général. Ces gouvernements échouent également selon l'auteur dans la fourniture de biens publics les plus élémentaires pour la majorité de leurs populations.

6) Ouverture et transparence : L'ouverture et la transparence dans les marchés publics, les subventions, les interventions et les politiques fiscales peuvent révéler des informations au public, avec la possibilité de générer des dynamiques internes en faveur du succès des réformes.

Baland et al. (2009) définissent aussi la gouvernance en deux temps : les institutions politiques au sens large notamment la forme de la constitution et du système électoral, l'existence de partis politiques, d'un système démocratique et si l'État est fédéral. Les auteurs énoncent d'autres facteurs comme le pouvoir politique des différents groupes et individus qui composent la société, l'incitation et la gestion de l'action collective, la capacité à exercer une influence, à exploiter des connexions. Ces institutions déterminent l'agrégation des préférences au sein de la société. Enfin, selon eux, la gouvernance fait également référence à la mise en œuvre des choix collectifs. Cela inclut des questions telles que la capacité de l'État à mettre en œuvre de manière cohérente et efficace des politiques et celle de la mesure et de l'impact de la corruption.

II. DIMENSIONS ESSENTIELLES DE LA GOUVERNANCE

La littérature dominante en matière de gouvernance l'a réorganisée en trois dimensions qui rendent possibles l'évaluation des performances des

pays à savoir une dimension politique ou institutionnelle qui concerne la participation au processus électoral ainsi que les procédures qui orientent les élections, elle est également relative à l'existence et aux performances des institutions, une dimension économique et une dimension sociale.

II.1. LA DIMENSION POLITIQUE OU INSTITUTIONNELLE DE LA GOUVERNANCE

La dimension institutionnelle constitue aujourd'hui un enjeu important de la recherche et un volet déterminant de la bonne gouvernance. Comprises comme des ensembles complexes de normes, de règles et de comportements, les institutions sont conçues pour des fins collectives. C'est pourquoi, elles sont souvent assimilées à des organisations c'est-à-dire des unités de coordination ayant des frontières identifiables et fonctionnant de façon relativement continue en vue d'atteindre des objectifs partagés par les divers acteurs de la vie économique, politique et sociale. L'Etat et son administration, les marchés et les ONG sont au cœur même du dispositif institutionnel. Cette dimension comprend : la création d'une commission électorale indépendante ; l'existence d'un médiateur ; l'auditeur général ; la direction des crimes économiques et de la corruption ; la commission des droits humains ; une autorité indépendante pour les médias ; l'existence d'une société civile active, etc. Toutefois, il ne suffit pas seulement de créer les institutions, mais également de suivre le fonctionnement effectif de celles-ci. Ceci est dû au fait que l'histoire et même l'expérience des pays africains en général et ceux de l'Afrique Subsaharienne en particulier en dit long sur le fonctionnement effectif des institutions. D'où leurs regains de conscience il y'a peu de décennies de commencer à accepter l'idée qu'il y a urgence à créer et à renforcer un cadre institutionnel pour une bonne gouvernance. Les progrès déjà réalisés sous le multipartisme et la liberté d'expression doivent maintenant être sauvegardés par un tel cadre institutionnel. Au nombre des éléments clés de cette vision institutionnelle, figurent :

- un système électoral transparent ;
- un pouvoir judiciaire indépendant ;
- un organe anti-corruption indépendant ;
- une commission indépendante des droits de l'homme ;
- des structures d'harmonisation et d'exécution des activités liées aux femmes ;
- une société civile forte et active.

II.2. LA DIMENSION ECONOMIQUE DE LA GOUVERNANCE

La dimension économique s'attelle sur le fond à construire des systèmes, des procédures et des organisation socialement acceptables et capable de réguler dans la transparence et l'équité, la production et la distribution des richesses économiques, ainsi

que les ressources nécessaires au développement de l'ensemble de la société à long terme. Dès lors, la gouvernance économique peut se décliner autour de quatre grands domaines reliés entre eux mais distincts dans leurs champs respectifs, leur méthodes et leurs principes généraux de fonctionnement :

-Le premier domaine est relatif à la gestion macroéconomique. A l'échelle macroéconomique, la question de gouvernance en rapport avec la situation économique et sociale des Pays En Développement (PED) prend plus d'importance, au regard de résultats très variés et peu stables observés sur les cent trente dernières années dans ces pays qui ont permis à Pritchett (1996) de s'intéresser aux variables comme le passé historique, le système politique, la qualité des institutions et la position géographique pour expliquer au moyen des modèles économiques les différences de niveau de croissance entre pays. La bonne gouvernance est donc souvent mesurée à l'un des simple indicateurs de performance économique à savoir la gestion des déficits publics internes et externes, la politiques de maîtrise de l'inflation, la politique monétaire et politique de change, les politiques sectorielles incitatives aux activités productives;

-Le second domaine concerne la création et le développement d'un environnement favorable aux producteurs. Dans ce sens, les aspects les plus couramment évoqués par les opérations concernent : le système financier et de crédit, le régime fiscal applicable aux entreprises, la législation du marché et tout autre élément incitant ou favorisant l'investissement;

- Le troisième domaine s'intéresse à la régulation économique pour laquelle trois éléments semblent devoir être privilégiés pour améliorer la gouvernance économique globale : le système financier, la concurrence et les méthodes de comptabilités nationales (qui captent au mieux la situation réelle de l'économie) et d'audit;

- Le quatrième domaine se rapporte à l'édification et au développement d'une société civile forte et active encouragée par la promotion de la dimension genre, l'indépendance de la magistrature et d'autres entités telles que les commissions électorales, les organes chargés des droits de l'homme et les dispositifs anti-corruption. Une société civile diversifiée, responsable et dynamique est indispensable pour demander des comptes aux gouvernements.

II.3. LA DIMENSION SOCIALE DE LA GOUVERNANCE

La dimension sociale quant à elle intègre le développement de la santé, de l'habitat, de l'éducation, le rendement de l'éducation et la réduction de la pauvreté. La réduction de la pauvreté dans certains pays de l'ASS qui trouve son essor dans l'originalité des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), initié de manière

implicite auxdits Etats par les institutions financières internationales, intègrent le concept de "bonne gouvernance". Ces documents devraient être rédigés non plus par les experts du FMI et de la Banque mondiale, mais par les gouvernements des pays pauvres en collaboration avec leur "société civile", afin que les experts de Washington donnent ensuite leur aval. La notion de "bonne gouvernance" reconnaît donc désormais l'importance des Etats dans l'efficacité des programmes financés. Bien que très flou, le concept embrasse les questions de gestion, de corruption, de droit et de démocratie. Suivant la logique de Sen (2000), l'objectif est de faire du renforcement de la démocratie un moyen et une fin du processus de développement et de placer les pays en développement "sur le siège du conducteur".

La réalisation de ces facteurs appelle la mise en place d'organisations de concertation sociale, faute de quoi, les différentes décisions peuvent être frappées de contestation et de soupçons arbitraires nuisibles au fonctionnement des institutions.

Au vu de ce qui précède, il existe effectivement une forte corrélation entre le niveau des indicateurs économiques et la bonne gouvernance. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'essentiel est de réaliser un équilibre entre les stratégies visant un développement de "bas en haut" (capable d'améliorer les conditions de vie et de travail des défavorisés) et les stratégies de croissance économique forte. Ainsi, au niveau de la gestion macroéconomique, la bonne gouvernance requiert la mise en place de mécanismes régulateurs, des règles, des dispositions législatives et réglementaires et des mécanismes de contrôle qui mettent en avant:

- des processus transparents, démocratiques et décentralisés d'évaluation des besoins dans les différents secteurs et espaces décentralisés par les composantes de la société;

- des processus décisionnels contrôlables;

- l'établissement de priorités en faveur de secteurs porteurs d'externalités positives pour les producteurs et entreprises;

- la création ou la rentabilisation d'infrastructures de base nécessaires au développement local ou national;

- l'élaboration d'une politique sociale qui d'une part assure l'équité à la fois en faveur des régions et des populations les plus démunies et d'autre part contribue à l'amélioration de la cohésion sociale par la promotion de la solidarité, de la santé, de l'éducation et de la communication;

- la préservation de la sécurité publique.

La prise en charge des problèmes de gouvernance économique impose aux Etats et à tous les acteurs politiques et économiques une attention particulière. La bonne gouvernance constitue une condition nécessaire pour créer progressivement un environnement de gestion économique et sociale

cohérent, adapté, diversifié et prévisible. Cela implique le développement rapide des capacités d'élaboration de politiques et de stratégies cohérentes à court, moyen et long terme, combinant l'action de l'Etat au marché et visant à mobiliser sans conflits sociaux majeurs les ressources internes et externes en vue du développement.

Tous les développements ci-dessus ont permis de mesurer l'extrême complexité du concept de gouvernance qui devrait permettre de mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines de façon efficiente et appropriée afin de libérer toutes les énergies et les forces vives, les compétences, les talents, l'entreprise et l'esprit d'entreprise des populations. Ainsi la bonne gouvernance devient alors l'utilisation efficiente et démocratique de l'Etat pour la gestion de la société dans ses différents aspects politiques, économiques et sociaux.

III. INDICATEURS ET MESURES DE LA GOUVERNANCE

De nos jours, la mesure de la gouvernance est très importante voire capitale dans les travaux scientifiques pour toute organisation tant au niveau microéconomique que macroéconomique, ou encore tant du point de vue de la politique nationale que de celui des relations économiques bilatérales et/ou multilatérales.

Du fait de l'omniprésence de la notion de gouvernance, on assiste à une multiplication des bases de données internationales censées fournir des indicateurs de mesures de ses différentes dimensions. L'augmentation sensible de l'intérêt pour la gouvernance et ses conséquences économiques dans les pays en développement et ceux en voie de développement a alimenté le besoin d'évaluer ses différentes dimensions. Telle un tableau de bord, la gouvernance est fidèle au principe que l'on ne peut gérer ou contrôler qu'en la quantifiant. De ce fait, sous l'initiative prise par l'Institut de la Banque Mondiale, de nombreuses agences nationales et internationales mesurent la qualité de la gouvernance dans le monde à travers multiples indicateurs.

On a aujourd'hui plusieurs bases de données d'indicateurs permettant d'évaluer divers aspects de la gouvernance. Il s'agit généralement d'évaluations subjectives produites par des agences privées de notation du risque, des organisations multilatérales, des centres de recherche ou encore des organisations non gouvernementales. Parmi ces multiples bases nous pouvons citer :

- La Commission Européenne élabore des "profils de gouvernance" depuis 2008, qu'elle utilise pour évaluer la qualité de la gouvernance des pays auxquels elle apporte un appui au développement ;

- Au sein du NEPAD, l'évaluation de la gouvernance se fait par le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paris (MAEP) ;

-CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) de la Banque mondiale a recours à une fiche d'évaluation Controversée lui permettant de noter les gouvernements emprunteurs. Les notations de la CPIA sont préparées tous les ans et consistent en 20 critères liés à la performance de la politique et des institutions d'un gouvernement ;

- ICRG (International Country Risk Guide) de Political Risk Services Group disponible depuis 1980 qui est essentiellement basé sous la rubrique de risques politiques. Ces indicateurs représentent quatre mesures de qualité institutionnelle : l'efficacité gouvernementale ou la qualité de la bureaucratie, le niveau de la corruption, le rôle de la loi et la démocratie ;

- IPC (Indice de Perception de la Corruption) de Transparency International qui, lancé pour la première fois en 1995, couvrait 102 pays et aujourd'hui, couvre plus de 177 pays ;

- L'indicateur de la gouvernance de la Banque mondiale qui inclut six composantes ou six indices.

Le nombre élevé d'indicateurs et de mesures de gouvernance nous donne de comprendre qu'il n'existe pas un indicateur parfait de gouvernance étant donné que chaque indicateur est fonction de la variable qu'il mesure. La mesure des indicateurs présente alors de gros inconvénients tels que: la difficulté de procéder à des comparaisons dans le temps, l'opacité, le biais d'échantillonnage et la subjectivité.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail était de présenter clairement le concept de gouvernance. Nous avons extrait des informations factuelles et avons également consulté des opinions et conclusions scientifiques des ouvrages, des articles, des rapports périodiques, et des thèses qui ont servi à étayer notre argumentaire. Ainsi, la présente étude nous a permis de faire une analyse théorique du concept de gouvernance par le biais de ses définitions, de ses dimensions essentielles ainsi que de ses indicateurs et mesures. Il ressort de cette analyse que la gouvernance est un concept polysémique et reste jusqu'à présent le facteur communément cité dans divers débats comme stimulant de la stabilité économique, politique et sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu D. (2008) « Interactions between Governance and Growth: What World Bank Economists Need to Know » Report Governance, Growth, and Development Decision-Making, The World Bank.

Baland J. M. Moene K. O. Robinson J.A. (2009) « Governance and Development », Working Paper 1007, University of Namur, Department of Economics.

Banerjee, A. Duflo, E. (2003) "Inequality and growth: what can the data say?" *Journal of Economic Growth*, Vol.8, N°3, PP.267-299.

Banque Mondiale (1990) **Rapport sur le développement dans le monde**

Barro R. J. Ross L. (1998) "Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study" *Journal of Comparative Economics*, Vol.26, N°4, PP.822-824.

Berle A. A. Means G. C. (1932) **The Modern Corporation and Private Property**, New York, Macmillan.

C E E (2003) **Livre blanc : La gouvernance Européenne**, Bruxelles

Cannac Y. Godet M. (2001) « La bonne gouvernance pour le citoyen comme pour l'actionnaire » *Futuribles*, N°265, PP.41-50.

De Benoist, A. (2007) "Qu'est-ce que la Gouvernance" (Consulté le 15 novembre 2019)

<http://files.alaindebenoist.com/alaindebenoist/pdf/Qu'est-ce-que-la-gouvernance.pdf.22pages>

Fukuyama F. (2013) « What Is Governance? » Center for Global Development, CGD Working Paper N°314, Washington, DC.

Kaufmann D. Kraay A. Lobaton P. Z. (1999) "Governance Matters" World Bank Policy Research Working Paper N°2196.

Kerim, S. A. (2016) "La gouvernance dans le contexte de l'économie du développement : apports et limites" *ETUDES et SYNTHES*, ES n°2016-01.

Meier G. M. Stiglitz J. E. (2002) "Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective" Washington (D.C.), Banque mondiale, Paris, Eska, PP.155-189.

North D. (1990) "Institution, Institutional Change and Economic Performance" Cambridge UK: Cambridge University press.

Pierre J. Peters B. G. (2000) **Governance, Politics and the State**, Edition révisée, St. Martin's Press, 231 pages

Pritchett L. (1996) "Measuring Outward Orientation in LDCs: Can it be done?" *Journal of Development Economics*, Vol.49, N°2, PP.307-335.